



# TÉMOIGNAGE : Louan, en 1re année à TALM, École supérieure d'art et de design de Tours/Angers/Le Mans

publié le 27/05/2024

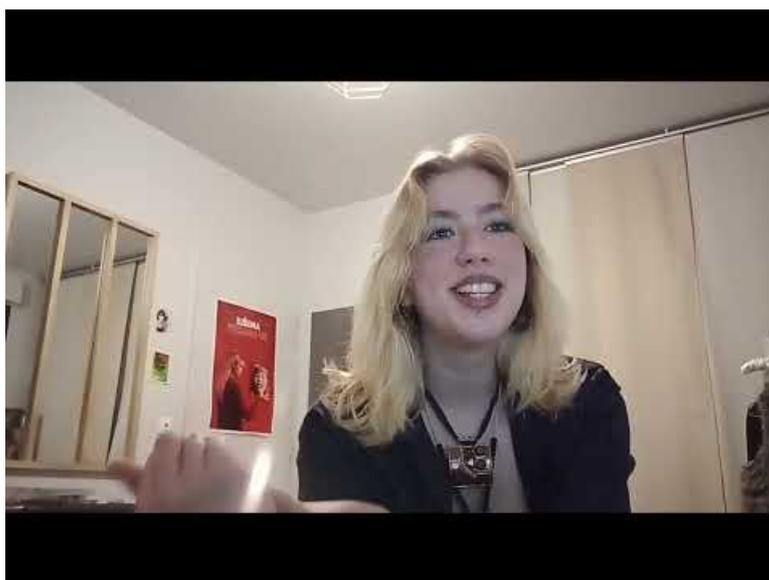
Quelle poursuite d'études dans le supérieur peut-on faire après avoir suivi l'enseignement de spécialité Arts plastiques au lycée ?

## Descriptif :

Louan est une ancienne élève de "Spé Arts Plastiques" désormais en 1re année à TALM, École supérieure d'art et de design de Tours/Angers/Le Mans. Dans cette vidéo, on aborde la poursuite d'études dans le supérieur après avoir suivi l'enseignement de spécialité Arts plastiques au lycée.

## En bref

Louan est une ancienne élève de "Spé Arts Plastiques" désormais en 1re année à TALM, [École supérieure d'art et de design de Tours/Angers/Le Mans](#). Dans cette vidéo, on aborde la poursuite d'études dans le supérieur après avoir suivi l'enseignement de spécialité Arts plastiques au lycée.



Présentation de Louann sur sa poursuite d'étude dans l'École supérieure d'art et de design TALM (Vidéo Youtube)

Présentation de Louann sur sa poursuite d'étude dans l'École supérieure d'art et de design TALM

## Plus d'informations :

[École supérieure d'art et de design TALM](#)



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.